République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14 Décembre 2015

site Web www.stromain.fr Mail : mairie.stromainlamotte@wanadoo.fr ou le-ptit-curieux@laposte.net

LE p'tit curieux

N° 47



Sommaire

4 **INFORMATIONS DE LA MAIRIE**
- *Bonne année aux associations*
- *Etat-civil*
- *Liste des commerçants et artisans*
- *Prestations communales*
- *Informations des adjoints*
- *Repas du C.C.A.S.*
- *Cérémonies commémoratives*
- *Lien en roannais*
- *Informations de la Roannaise de l'eau*
- *Kits gratuits pour économiser l'eau*
- *Déclaration des ruchers*
- *Informations de l'association "QUE CHOISIR"*

27 **MONDE ASSOCIATIF**
- *Informations des associations*

37 **PAGE CULTURELLE**
- *Les nouveaux livres*

39 **LOISIRS**
- *Les arbres de Noël des associations*

41 **SAINT ROMANAIS A L'HONNEUR**
- *M. Claude VINDRIER*
- *Mme Jacqueline MATHIEU*
- *Mme Maud VERNAY*

43 **PAGE HISTOIRE**
- *Sarcophages à Saint-Romain-la-Motte*

45 **PAGE JEUX**



" L'edito "



Malgré les sanglants évènements qui ont endeuillé notre France en novembre, la vie continue. Peut-on pardonner et surtout oublier ? Peut-on pardonner à des êtres qui n'ont plus le respect ni de leur vie ni de celle des autres. Quand on se donne le droit d'ôter à des innocents, la vie que Dieu a voulu, c'est que l'on juge et que l'on exécute à sa place. Alors comment peut-on s'en réclamer ?

« Vous ne devez pas perdre espoir en l'humanité. L'Humanité est un océan : même si quelques gouttes sont souillées, l'océan ne le devient pas. » (Mahatma Gandhi)

Marianne pleure des larmes bleu blanc rouge. C'est une déchirure et nous nous associons à la douleur des familles des victimes. Soyons vigilants mais en respectant nos valeurs qui ont fait et qui font la grandeur de la France : liberté, égalité, fraternité.

Mais Paris, c'est aussi le rayonnement et la vie : la vie de la planète sur laquelle se sont penchés 195 Etats et qui ont approuvé, à l'unanimité, un premier accord universel pour le climat.

Cette fin d'année doit demeurer une période festive et un moment privilégié pour se souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année. Je me plie volontiers à ce rituel pour vous exprimer tous mes vœux de bonheur. Que 2016 voit se concrétiser vos rêves et que vous puissiez choyer encore longtemps les membres de votre famille ainsi que vos amis les plus chers.

Au cours de cette année 2015, nous nous sommes employés à l'entretien et à la mise aux normes des bâtiments et d'une partie de l'éclairage public. Les boiseries de l'école ont pris des couleurs ainsi que la salle municipale. Un gros effort financier a été fait pour l'entretien des routes et des fossés. Merci de votre coopération car, à votre écoute, nous avons essayé de résoudre au mieux les points névralgiques de notre réseau.

Des acquisitions foncières permettront d'agrandir et de compléter l'espace ludique et sportif au centre de notre village. Elles étofferont notre potentiel de stationnement.

Une réflexion est aussi engagée pour réduire au maximum les frais de fonctionnement notamment pour les communications où des économies notoires peuvent être faites. La fibre optique pour le Très Haut Débit devrait être déployée en 2016 avec la fin des travaux en 2017. Economie aussi d'énergie avec d'une part l'étude d'un réseau de chaleur en vue de gérer au mieux la température dans les bâtiments publics et d'autre part la modernisation et l'extinction, une partie de la nuit, de l'éclairage. A l'heure où les finances sont de plus en plus contraintes, nous devons traquer les dépenses inutiles et mettre en place des méthodes et des outils pour assurer les économies de demain.

Après trente six années au service des Saint-Romanais, notre épicière fait valoir ses droits à la retraite. Ce commerce local change d'exploitant. Ce n'est pas un service public mais un service privé de proximité indispensable au public. Merci beaucoup à Jacqueline et bonne chance à Huguette.

Enfin nous espérons que cette année verra la finalisation du projet MARPA pour un commencement des travaux au premier trimestre 2017. Cette maison d'accueil animera le village, dynamisera le commerce et l'emploi ainsi que les rencontres intergénérationnelles.

Bonnes fêtes et bonne année à tous, à toutes les associations, commerçants, artisans, agriculteurs, retraités… et que chacun s'emploie à rendre notre village vivant, accueillant, convivial et dynamique.

Gilbert VARRENNE
Maire



BONNE ANNEE AUX ASSOCIATIONS DE ST-ROMAIN-LA-MOTTE





ASSOCIATION DES FAMILLES
BOUCHERY Joseph
3190 Rte Nationale 7
42640 St Romain La Motte
04 77 64 52 30

AMICALE BOULE LYONNAISE
JANUEL Lucien
Le Bourg
42640 Noailly
04 77 66 60 05



ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT MUSEE DE PIERRE MARTELANCHE
LOUDE Jean Yves
Huire
69430 Quincié en Beaujolais



ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO
COLOMBET Bruno
559 Rte de la Croix Rampart
42640 St Romain La Motte
06 80 85 00 52



ASSOCIATION PAROISSIALE
DALLERY Jean
58 Che de la Croix Rampart
42640 St Romain La Motte
04 77 64 56 20



ASSR BASKET
KONEFAL Jean : 661 Rue de Trébande 42640 St Romain La Motte
04 77 64 53 49 - 06 73 53 91 99
GUERIN Grégory : 49, Imp des Marguerites 42640 St Germain Lespinasse
04 77 64 42 50 - 06 95 54 51 70

ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA GESTION DE LA MARPA
METTON Louis
L'Orgue 42590 Neulise



BREAKING NEWS
AUZEL Romain 12 Imp Peillon 42153 Riorges
GROUILLER Jérôme 471 Rue de Trébande 42640 St Romain La Motte
04 77 64 35 99 - 06 61 55 98 42



CLUB AMITIE ET GAIETE
GRISARD Lucien
439 Rte de Roanne
42640 St Romain La Motte
04 77 64 50 65

CENTRE DE LOISIRS L'ILE DES ENFANTS
VINCENT POLLET Gérardine
231 Rue de Trébande
42640 St Romain La Motte
06 16 47 15 06

Informations de la mairie



CLUB DES JEUNES
DUCARD Alexis
525 chemin du four à chaux
42640 St Romain La Motte
06 58 90 43 19



COMITE DES FETES
DUCARD Dominique
588 Rte de Renaison
42640 St Romain La Motte
04 77 64 56 64 - 06 73 97 64 33



CSC MUSIQUE
COUAVOUX Dominique
31 Imp Galmain
42640 St Romain La Motte
04 77 64 57 20 - 06 08 41 58 90



GIC
DARMET Alain
16 Rte de Riorges
42640 St Romain La Motte
04 77 64 52 93 - 06 74 50 92 15

LOISIRS DANSE ST ROMAIN
CHANTELOT Jean Paul
26 Allée Aristide Berges
42153 RIORGES
04 77 71 76 68 - 07 77 25 13 14



SOU DES ECOLES
KRUSZYNSKI Maud
32 Rue du Lavoir
42640 St Romain La Motte
04 77 64 52 24 - 06 29 89 63 57

PETANQUE ST ROMAIN LA MOTTE
VIEILLY Patrick
1250 Rue Denis Papin
42153 Riorges
04 77 72 61 38 - 06 10 46 80 99

PG - CATM
DUVERGER Gabriel
136 Montée des Acacias
42370 Renaison
04 77 64 49 82

TENNIS CLUB
DUBANCHET Jean Claude 36 Imp des Acacias 42640 St Romain La Motte 04 77 64 51 24 - 06 86 56 28 96
BOURBOUJAS Paul 332 Allée Châtelard 42155 St Léger sur Roanne 09 80 71 04 46



UNION SPORTIVE FILERIN
PERROTON Jean Jacques
217 Rue Louis Joubert
42640 St Romain La Motte
04 77 64 52 48 - 06 68 64 54 27



SYNDICAT AGRICOLE
COLAS Christophe
421 Che du Moulin à Vent
42640 St Romain La Motte
04 77 70 83 99 - 06 70 36 51 41

ETAT CIVIL



Naissances hors de la commune

BONNEFOY	Lenny, Didier, Lucien	20 février
CHAIZE	Victoria	31 octobre
COUCHEROUX	Lino, Jean, Patrick	20 mars
DEYRAT ALI OUSSENI	Shaïna, Zabibou	13 octobre
DURANTON	Nina	31 juillet
FOUGERE	Jordan, Louis	6 octobre
GUERDENER PINHAL	Sidney, Whitney	10 janvier
JANDARD	Charlie, Jeanne	17 juillet
LABOURÉ	Camille	14 juillet
LASSAKEUR	Emma, Chloé	16 juin
LIVET FAYOLLE	Thaïs	6 novembre
OUACHEK	Anas, Zaki, Adel	2 août
PERISSE	Léo, Raphaël	17 mai
ROBY	Mathys	29 octobre
ROFFAT	Cléo	2 octobre
VERNASSIERE FORISSIER	Arthur	16 février
VILLENEUVE	Timotey	23 novembre

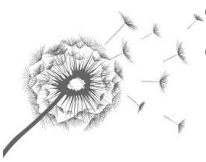


Mariages célébrés à Saint-Romain-la-Motte

ARQUILLERE David Michel et ALOIN Amélie	5 septembre
BOIREAU Romain Claude et PETION Stéphanie	20 juin
CHANAVAT Michel Joseph Marie et FRAGNE Sandrine	25 juillet
PERICHON Franck et MATRAY Céline	10 janvier
ROSIER Eric Gaston et OCHONSKA Natalia	6 juin

Mariages célébrés hors de la commune

MONAT Jean-Charles et CHAMBONNIER Lucie	13 juin



Décès

BONNET Germaine Antoinette épouse GAUMARD	26 juin
CRU Edmond Frédéric Jean	10 mai
GARDET Alain Claude	18 avril
GEORGES Alain	15 novembre
KIRIEL André Claudet	11 avril
ROCHE André Robert	8 septembre

Transcriptions de décès

BLONDEL Jean André Antoine	23 mai
MARQUET Henri Antonin	4 avril
REVRET André Georges Fernand	4 octobre
JONNARD Didier Alain Jean	2 décembre

LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS, INDEPENDANTS ET PRODUCTEURS DE NOTRE VILLAGE



TML Fernandes		2715 route de Roanne	04-77-71-69-69
Paire Huguette	Alimentation	64 rue de Trébande	04-77-64-56-53
La Baguette Enchantée	Boulangerie pâtisserie	110 rue de Trébande	04-77-64-53-29
Les Sens'Ciel	Bar tabac presse auberge	15 rue de Trébande	04-77-64-58-87
Terre de Fleurs	Fleuriste	148 rue de Trébande	04-77-64-88-37
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04-77-60-92-38
Jury Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin généraliste	1 impasse de la Maréchalerie	04-77-64-54-14
		ou	06-09-80-12-91
Puvilland Frédéric	Plombier zingueur	203 rue du Lavoir	04-77-64-59-69
		ou	06-79-70-62-84
Loiseau Claude	Horticulteur fleuriste	783 route de Riorges	04-77-64-52-95
Cendron Marc TP	Travaux publics	1470 route de Roanne	04-77-69-11-54
MC Trans	Transport marchandises	1470 route de Roanne	04-77-72-14-57
Mousserin Daniel	Plâtrerie peinture	1120 chemin de la Carrière	04-77-67-52-63
Accessa	Fabric.commerc.électro	230 rue des Manufacturiers	04-77-60-06-52
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04-77-71-62-29
Fema Elex Electroportatif Machines et Accessoires	Fabrication quincaillerie	30 rue des Manufacturiers	04-77-72-73-77
Harreguillier	Mécaniques de précision	150 rue des Manufacturiers	04-77-72-71-57
L'Atrier Roannais	Cheminées poêles à bois	1 route de Noailly	04-77-67-45-89
Auto de la Villette	Garage automobiles	1 route de Noailly	04-77-67-65-77
Conseil Service Automobile	Garage automobiles	1 route de Noailly	09-81-06-95-08
		ou	06-69-95-08-09
Motoculture de la Côte	Motoculture	1 route de Noailly	04-26-54-33-61
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04-77-64-53-26
Joannet Jean Yves	Ebéniste	2055 route de Noailly	04-77-66-65-72
Georges Transp Presse	Transports de presse	195 chemin de Voude	04-26-54-61-52
Ferme Déal	Producteur de fromages	285 chemin de la Roche	04-77-64-50-96
Passot Yves	Producteur de miel	965 route Nationale 7	04-77-68-37-77
Lasseigne François	Producteur de vin	221 rue Louis Joubert	04-77-64-54-72
Jailloux Jean Luc	Eleveur canin	161 chemin du Rocher	04-77-66-96-30
Cormy Mickaël et Virginie	Entraîneurs de chevaux de course	483 chemin des Haras	06-88-85-67-30
Magne Willy	Dépannage électroménager Electricité Agencement Travaux divers	59 chemin du temple	06-81-83-92-15
Chaillit Ludovic	Brasseur	2607 route de Renaison	07-83-42-28-15
Vernay Maud	Feutrière	939 chemin des Chatards	06-70-03-64-61

PRESTATIONS COMMUNALES - TARIFS 2016

Petits travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune après étude de faisabilité, acceptation du devis et disponibilité des agents communaux.	50 €/H (Par agent)
Location de la salle municipale :	
- Personnes domiciliées sur la commune	90 €
- Personnes extérieures à la commune	216 €
- Sociétés locales	Gratuit
Location de la salle d'Animation Rurale :	
- Manifestations à but lucratif par les associations locales et ensemble des matchs de basket et tennis	Gratuit
- Particuliers domiciliés sur la commune : 1er jour	480 €
2ème jour	122 €
- Particuliers extérieurs à la commune : 1er jour	964 €
2ème jour	122 €
Droit de place :	
- Parquets	111 €
- Marchands ambulants	17 €
- Camion pizzas (installation hebdomadaire)	55 €/T.
- Salle exposition du clocher	14 €
Concessions cimetière :	
- de 15 ans	21 €/m²
- trentenaire	47 €/m²
- cinquantenaire	94 €/m²
Repas cantine scolaire :	
- Enfant + repas centre de loisirs	3,40 €
- Adulte	5,45 €
- Adulte indice majoré inférieur à 376	4,80 €

Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale : « il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ». Il est précisé que la salle est louée de 8 h 00 le matin à 8 h 00 le lendemain matin.

RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les associations s'effectue désormais chaque année courant semaine 40.

Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie.

Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.

1ère adjointe : Chantal Paire
Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière

BATIMENTS

Les travaux d'entretien de nos bâtiments se poursuivent : l'école s'est habillée de belles couleurs pendant l'été. Et si l'extérieur est aujourd'hui agréable à regarder, l'intérieur a subi de nombreuses dégradations lors du cambriolage la nuit du 3 au 4 novembre.





Suite à la visite de l'expert, les travaux de réparations de ces dégâts ont été réalisés pendant les vacances de Noël par les artisans concernés.





En ce qui concerne la toiture, les négociations se poursuivent activement : plusieurs propositions différentes sont à l'étude par la commission bâtiments.

L'entreprise DNE a procédé ces derniers mois à la mise aux normes électriques de la salle ERA , du club des jeunes, du centre de loisirs, de la poste et médiathèque et de la salle municipale pour un total de 12 521,65 euros.

Nos bâtiments étant vieillissants, et les normes évoluant régulièrement, la société de contrôle nous a d'ores et déjà signalé d'autres points à revoir lors de sa visite annuelle !

L'entreprise PUVILLAND a dû intervenir à plusieurs reprises dans nos bâtiments : réparation du chauffe-eau du club des jeunes, plomberie à la poste, au terrain de boules, à la mairie, à l'école et à la salle ERA.

Pour les travaux de plus petite envergure, nos agents communaux et les conseillers en charge des bâtiments sont très souvent sollicités pour pallier à toutes les marques d'usure : 1 serrure par-ci, 1 soudure par-là, des pieds de table à l'école maternelle etc…

Les diverses associations et utilisateurs de la salle ERA ont aujourd'hui à leur disposition de nouvelles tables plus agréables et surtout plus légères à manipuler pour leurs manifestations.

Nous ne saurons que trop leur recommander d'en prendre soin et de les nettoyer après chaque usage : nous avons malheureusement constaté que ce n'est pas toujours le cas ! La même remarque est à faire pour la salle municipale.

En période de restriction budgétaire, nous devons tous être concernés par le respect de l'entretien des bâtiments mis à la disposition de tous.



La Baguette Enchantée
BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Pains de campagne, pains spéciaux
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
Pièces montées, entremets personnalisées
Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
Tél. 04 77 64 53 29
Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00
Fermé le lundi

La Boite à Tifs
Coiffure Mixte
☎: 04 77 64 53 26
St Romain La Motte
Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h00 à 17h30

HED
Hygiène Entretien Diffusion
PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE
Alexandre Billet 06 07 64 81 24
Laurent Tremeaud 06 32 38 27 98
Vente aux Particuliers et Professionnels
62, route de Roanne
42720 POUILLY sous CHARLIEU
Tél. 04 77 60 75 32
Tél. 04 77 60 88 53
hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

Mr MAGNE
DEPANNAGE ELECTROMENAGER
ELECTRICITE
AGENCEMENT montage de meuble cuisine salle de bains, dressing.....
TRAVAUX DIVERS plomberie ,faïence, , peinture,revêtement de sol,placo...
TEL 06.81.83.92.15
willymagne@orange.fr
SIRET 517 800 124 00011



2ème adjoint : François Lasseigne
Permanence : tous les matins sur rendez-vous

Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants

URBANISME - PLU - ACCESSIBILITE

Depuis avril 2013, la compétence assainissement a été transférée à Roannais Agglomération. L'entretien des réseaux et des lagunes est entièrement de la responsabilité de la Roannaise de l'eau sous l'autorité de la Communauté d'Agglomération.

Suite à des négociations entre les différents organismes, une convention a été établie avec notre commune concernant l'extension de notre lagune du bourg. Le calendrier prévoit un Dossier de Consultation des Entreprises fin septembre 2016 puis une mise en service début 2018. Ces dispositions nous permettront d'accorder des permis de construire sous réserve que ces nouvelles constructions ne se raccordent au réseau qu'après la fin de la mise aux normes de la station.

Chaque nouvelle construction est assujettie à la taxe d'aménagement. Elle est fonction de la surface et son calcul vous est communiqué après obtention du permis de construire. Pour plus de précisions vous pouvez vous rapprocher de la Direction Départementale des Territoires de la Loire 22 rue Mulsant à Roanne. (Tél. 04-77-23-71-33 / 04-77-23-80-73 / 04-77-23-80-63 du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45).

Le tableau ci-dessous récapitule les permis des deux dernières années.
Vous pouvez remarquer qu'aucun permis n'a été instruit.



	2014	2015
Permis de construire		
Maison individuelle	0	0
Stabulation + bâtiment agricole	0	4
Extension maison d'habitation	1	3
Déclarations préalables		
Abris de jardin, préau, véranda	5	8
Piscine	7	4
Panneaux photovoltaïques	2	1
Permis de démolir	1	1

ACHAT TERRAIN DE FOOTBALL

La commune est devenue propriétaire de deux terrains de 40a 52ca et 1ha 05a 31ca par actes signés le 28 octobre dernier.

ACHAT TERRAIN SITUE DERRIERE L'EGLISE

La procédure d'acquisition du terrain situé derrière l'église est en cours. Après le bornage de la parcelle, la signature du compromis de vente avec les propriétaires est prévue prochainement.

3ème adjointe : Yvette Brun
Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies - Gestion des salles

GROUPE SCOLAIRE



Dès la rentrée scolaire, des plantations ont été effectuées à l'école avec la participation des enfants. En effet, un massif situé sur le côté du toboggan a été enrichi de lierre rampant.

Dans le cadre de la COP 21, les enfants ont planté un tilleul dans la cour de l'école. A cette occasion, ils ont lu ce texte :

"Nous sommes contents de nous retrouver ici aujourd'hui pour planter un arbre.
Ce nouvel arbre est un tilleul.
Nous espérons qu'il va embellir notre école pendant de nombreuses années.
Pourquoi planter un arbre maintenant ?
Tout d'abord parce que c'est la saison : on dit qu'à la Sainte Catherine (le 25 novembre) tout bois prend racine.
Mais nous souhaitons aussi marquer notre engagement pour protéger notre planète.
Cet arbre va pouvoir abriter des insectes (en plus des maîtresses qui profiteront de l'ombre)
mais il pourra aussi capter un peu de carbone et peut-être éviter à notre planète de se réchauffer trop.
C'est en faisant chacun un petit effort, chaque jour, que nous protégerons notre environnement et notre planète."





Au cours de l'activité magie, les enfants ont été invités à fabriquer des petits chiens à partir de ballons gonflables. L'animateur a organisé gracieusement un spectacle qu'il a présenté en compagnie des enfants le 18 décembre à la salle municipale. Début 2016, le programme des activités périscolaires débute par l'atelier poterie.

4ème adjoint : Bernard Bessey
Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents

V O I R I E

IMPORTANTS TRAVAUX DE VOIRIE

REMISE EN ETAT DU CHEMIN DES CRAIES

Suite aux plaintes des administrés sur l'état vétuste du chemin limitrophe à nos deux communes et après état des lieux, une réunion s'est tenue à la mairie de Renaison entre les deux municipalités et les agriculteurs concernés.
Ce chemin présentant des saignées de plus de 60 cm de profondeur, il a été décidé d'en fermer l'accès pendant quelques mois, avant les travaux de remise en état.
Le 5 octobre, une assemblée restreinte se réunissait à nouveau pour la planification des travaux.



Mme Rondepierre adjointe à la voirie de Renaison, M. Bessey adjoint à la voirie de Saint-Romain-La-Motte, les responsables des services techniques MM. Perreira et Besacier ainsi que MM. Chargros et Bardonnet agriculteurs, se sont retrouvés sur le terrain le 12 octobre à 7h 30.



Le conducteur du tractopelle M. Roz de Renaison est aussitôt entré en action, décaissant une bonne épaisseur.
M. Lareure a procédé au transfert de ses génisses dans un autre parc afin de faciliter les rotations de chargements de terre effectuées par MM. Chargros et Besacier.
1100 tonnes de blocs concassés, provenant de la démolition d'une usine de Renaison et du stock de la commune de Saint-Romain-La-Motte, ont été transportés et déposés en quantité importante sur 650 ml par MM. Décloitre et Bardonnet. Les fossés ont été curés pour permettre l'évacuation de l'eau, source de longévité des voies empierrées.
Remerciements à MM. Bardonnet, Chargros, Lareure et à M Périchon agriculteur et conseiller municipal de Saint-Romain-La-Motte qui ont participé au transport des blocs concassés avec tracteurs et remorques personnels. Remerciements également à tous les agents techniques de Renaison et Saint-Romain-La-Motte pour cette parfaite entente technique et humaine, qui a permis de réaliser ce gros chantier à un coût réduit.

CHEMIN DU TEMPLE.
En 2015, la priorité a été donnée au chemin du Temple pour les travaux de voirie. Après consultation, la société Eiffage a été retenue.
Ce chemin desservait le siège d'une société de transport qui a récemment déménagé sur Changy. Les déformations relevées atteignaient par endroit 20 cm. Sur les 760 premiers mètres linéaires, la chaussée en très mauvais état devait être reprise en totalité, sur une épaisseur de 40 cm, afin de répartir les charges.

Avec les fortes pluies de septembre, une épaisseur complémentaire a été nécessaire sur plus de 200 m2.Le revêtement final a été réalisé en enduit bicouche.
Sur les 600 ml restants, jugés plus sains, des purges ponctuelles ont été réalisées, puis un enrobé a été appliqué en re-profilage de chaussée.
Au total ce sont 1360 ml qui ont été réalisés pour un coût de 67 000 € HT avec une subvention du Conseil Départemental.



CHEMIN DE MALAFOSSE.
Profitant de l'enfouissement des lignes de moyenne tension sur la commune de Saint-Romain-la-Motte par la société POTAIN, un accord a été trouvé entre la société et la commune afin d'évacuer la terre provenant des tranchées. La mairie a proposé de l'étendre dans le chemin de Malafosse afin de combler un important dénivellement.
Depuis plusieurs années, à l'arrivée de la mauvaise saison, une importante quantité d'eau stagne pendant plusieurs mois dans ce chemin. Avec l'apport de la terre récupérée, nous laisserons travailler la nature. Les agents créeront ensuite un fossé jusqu'à la route de Pouilly-les-Nonains afin d'évacuer l'eau. Nous espérons avoir résolu ce problème et ce, à moindre frais.

LES AGENTS SUR TOUS LES FRONTS
En ce début d'automne, en parallèle des travaux du chemin des Craies, les agents ont procédé au nettoyage du cimetière. Pour la première fois, aucun désherbant n'a été utilisé car ce produit va être prohibé dans les années à venir (0 pesticide en 2020). Les nouveaux outils, acquis récemment et fonctionnant sur batterie, ont été appréciés.

Les agents ont ensuite procédé au colmatage des trous sur les routes et chemins de la commune (1 t 400 d'enrobé à froid). Ils passeront également sur les chemins de terre afin de réduire les "nids de poule".
Concernant la taille des haies, nous souhaitons que les agriculteurs procèdent à la taille de leurs haies côté chemins communaux. Nous les remercions par avance.

INSTALLATION D'UN CONTENEUR

Un conteneur de la soiété RECOLTEX a été mis à disposition rue du lavoir, à côté des PAV, pour la collecte des vêtements, chaussures, linge de maison, ...





5ème adjointe : Marie-Claude Champromis
Permanence : vendredi après midi et samedi sur rendez-vous

Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement

FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Du broyage a été déposé sur les massifs aux abords du cimetière et des chrysanthèmes ont été plantés de chaque côté des entrées.

Les différents massifs ont été débarrassés de leurs fleurs fanées. Des bulbes de jonquilles et de tulipes ont pris leurs places, vivement le printemps…..



Les décorations de Noël se sont enrichies de guirlandes supplémentaires pour illuminer les tilleuls situés sur la place. La guirlande électrique du clocher a été remplacée, la précédente étant en partie défectueuse.



Deux sapins métalliques et des paquets cadeaux éclairés sont venus embellir la bascule.







Cette année encore, le PERE NOEL a répondu à chaque enfant qui lui a laissé son adresse.

Des paquets cadeaux ont également été déposés pour égayer le carrefour situé près de la salle des sociétés.









Mille mercis à Michèle et Gérard MOUTON, à Daniel DEGOUTTE, aux agents et aux élus pour leur précieux coup de main et au club Amitié et Gaieté pour les décorations des sapins de Noël.

COMMERCES

Suite au départ en retraite de Jacqueline MATHIEU, la municipalité s'est impliquée pour maintenir le commerce de proximité.

TOURISME



Samedi 14 novembre, plusieurs membres du Conseil municipal se sont rendus à HAUTERIVES pour rencontrer les élus et Mme Georges, directrice du Palais Idéal du Facteur Cheval, afin d'échanger autour des retombées positives pour la commune.
Ils nous ont fait bénéficier de leur expérience, et ont précisé que les oeuvres de PIERRE MARTELANCHE pourraient être une aubaine pour SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE.





Nos interlocuteurs sont prêts à venir à SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE pour une rencontre avec l'ensemble du Conseil et toute autre personne.



Les derniers évènements qui ont endeuillé notre pays remettent en exergue le message universel de paix et d'égalité porté par PIERRE MARTELANCHE.

N'y aurait-il pas quelque chose à faire autour de tout ça. A méditer.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE









Le repas du C.C.A.S. s'est déroulé le dimanche 6 décembre.
Chacun a participé pour que cette journée soit une réussite.
Que ce soit les retraités par leur bonne humeur et leur petits pas de danse.
Daniel et Gisèle qui se sont activés en cuisine pour préparer un excellent repas.
Et les jeunes qui ont assuré le service.



Les personnes, absentes pour raisons de santé, n'ont pas été oubliées.



CEREMONIES COMMEMORATIVES

- 11 NOVEMBRE -

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918 dans un wagon aménagé dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale 1914-1918.
Ce 11 novembre 2015, les jeunes ont participé activement à la commémoration de cet évènement important.



Après le discours du Maire et le dépôt de la gerbe, les élèves de la classe de CM1-CM2 accompagnés de leur institutrice Mme GAYET ont lu à un public attentif, les textes écrits par des soldats.















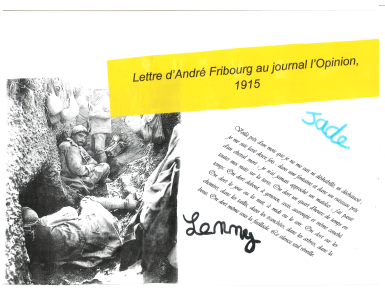
Maxime POMMIER a lu le texte transmis par M. le Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

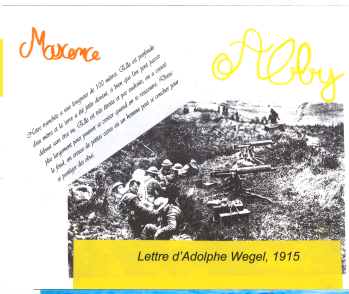


Et enfin les élèves ont présenté leurs travaux exposés dans la salle municipale.



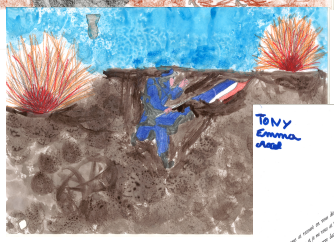
Voir page suivante.


Lettre d'André Fribourg au journal l'Opinion, 1915


Lettre d'Adolphe Wegel, 1915

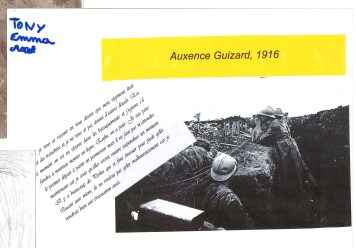




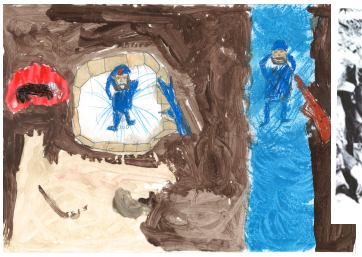




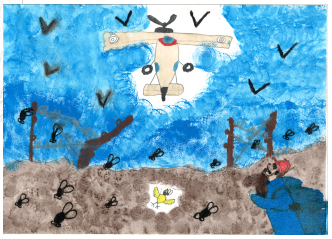



Auxence Guizard, 1916





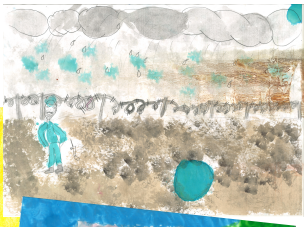




Lettre d'Etienne Tanty, 1915







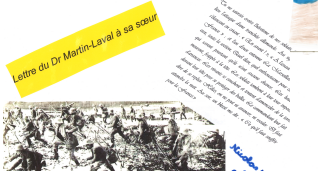

Lettre de Jean de Pierrefeu à un ami, 1914






BOUM !




Lettre du Dr Martin-Laval à sa sœur


Lettre d'André Fribourg au journal l'Opinion, 1915

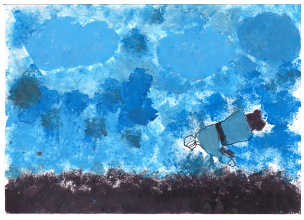





Elise Bidet qui écrit à son frère, 1918















- 5 DECEMBRE -



L' hommage aux Morts pour la France lors des combats en Afrique du Nord, organisé par la Municipalité et la section locale des PG-CATM, s'est déroulé samedi 5 décembre. Après la cérémonie, les participants ont pu échanger autour d'un vin d'honneur.

PUVILLAND Frédéric
s.a.r.l
CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION
ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES
DEMOUSSAGES TOITURES
42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84
42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78





Lien en Roannais

- AIDE ET SOINS À DOMICILE
- CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER
- PORTAGE DE REPAS
- TÉLÉASSISTANCE
- RÉSIDENCES MARGUERITE
- ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ
- CENTRE DE RESSOURCES

Écoute, conseil et mise en place de services adaptés à vos besoins, que vous soyez personne âgée et/ou handicapée ou référent familial.

MAINTIEN À DOMICILE

AIDE À LA PERSONNE

SOINS INFIRMIERS

UN RENSEIGNEMENT, UNE INSCRIPTION, UN DEVIS

Pôle Aide, Accompagnement, Services à la personne
04 77 23 25 27
Pôle Soins Infirmiers
04 77 23 25 24

11 rue Benoît Malon
42300 Roanne
contact@lien-en-roannais.fr
www.lien-en-roannais.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

QUI SOMMES NOUS ?

Lien en Roannais, Association Loi 1901 est née de la fusion de 3 acteurs du Maintien à Domicile historiquement présents sur le territoire depuis un demi siècle, ACSAR – ARCADIA – SEMADAVIE.
Issus du milieu médico-social, nos métiers complémentaires partageant la même déontologie, nous permettent de bâtir avec vous un plan d'aide ou de soins adapté à vos besoins et à votre autonomie.
La personne aidée est au centre de notre dispositif Qualité, Réactivité, Ecoute, Respect, guidant notre action tout au long de nos interventions.

NOUS CONTACTER

Lien en Roannais

UNA
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Possibilité de laisser un message sur un répondeur.

Tél. 04 77 23 25 27

Ouverture au public du lundi au vendredi
10h à 12h et 14h à 17h
11 rue Benoît Malon
42300 ROANNE
Fax 04 77 23 25 25
contact@lien-en-roannais.fr

www.lien-en-roannais.fr

TERRITOIRE D'INTERVENTION

NOTRE TERRITOIRE

Lien en Roannais intervient sur les 117 communes de l'Arrondissement de Roanne, plus de 300 salariés répartis par secteur d'intervention permettent un accompagnement de qualité et une continuité de service, avec possibilité d'intervention 7j/7

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE LIEN EN ROANNAIS



PERMANENCES LIEN EN ROANNAIS

- Belmont
- Charlieu
- Cuinzier
- Mably
- Roanne
- Saint Germain Laval
- Saint Martin d'Estreaux
- Violay

Pour connaître les adresses et les horaires des permanences de Lien en Roannais, veuillez appeler le
Tél. 04 77 23 25 27

Lien en Roannais

POUR MIEUX VIVRE À DOMICILE



NOS SERVICES

SERVICE POLYVALENT ET COORDONNÉ D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

En fonction de votre demande : soins ou maintien à domicile, l'Infirmière coordinatrice ou la Responsable de Secteur, viendra à votre domicile évaluer vos besoins et établir avec vous ou votre entourage, le plan d'aide nécessaire et les possibilités de prise en charge :
CPAM pour les soins,
Conseil Général ou Caisse de Retraite pour l'Aide à Domicile.

Ces interventions planifiées avec vous, peuvent concerner :

- les soins infirmiers
- les soins d'hygiène
- l'aide à la toilette
- les repas
- l'entretien du cadre de vie
- l'accompagnement social



CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

7J/7 en fonction de vos besoins, possibilité de soins à tout public au Centre ou à domicile.

Permanence de soins
11A rue du Mayollet, Roanne

du lundi au vendredi
11h30-12h30 et 17h30-18h



PORTAGE DE REPAS

Assumer chaque jour les repas peut devenir une lourde tâche. Ce service vous assure chaque jour un repas varié et équilibré réalisé par un traiteur roannais sur certaines communes de Roannais Agglomération.



NOS SERVICES

TÉLÉASSISTANCE

Des professionnels sont à votre disposition 24H/24, 7J/7 pour vous apporter : écoute, assistance et réconfort.
Ce service est réalisé en partenariat avec une centrale d'écoute.



ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

Permettre à nos concitoyens de conserver le lien social est l'une de nos priorités. Que vous viviez en milieu urbain ou rural, si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, nous pouvons vous accompagner en véhicule pour vos rendez-vous, visites, courses, etc.



CENTRE DE RESSOURCES

Etre directement l'employeur de votre salarié(e), en toute sécurité, est possible. Lien en Roannais vous accompagne dans vos démarches.



Vous pouvez bénéficier d'aides financières ainsi que d'une réduction d'impôts en fonction de votre degré d'autonomie et du montant de vos ressources. Nous vous aidons pour vos démarches.

LES RÉSIDENCES MARGUERITE

LES RÉSIDENCES MARGUERITE

Ces petites unités de vie sont conçues pour permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de vieillir au plus près de leur quartier ou dans leur village.

Des services personnalisés assurés par une Auxiliaire de Vie Sociale contribuent au maintien de l'autonomie et du lien social.



140 appartements adaptés sont répartis dans 15 résidences sur l'ensemble de l'arrondissement de Roanne.







SOUTIEN À DOMICILE
LIBERTÉ & CONVIVIALITÉ
TRANQUILLITÉ & SÉCURITÉ

www.oz-media.com - Février 2014 - Crédits photos © Fotolia, Lien en Roannais, Oz media.

Elevage canin "La Messuguière"

Shih Tzu,
Golden Retriever,
Berger Allemand,
Westies



M. Jailloux Jean-Luc
Le Rocher - 42640 St Romain la Motte
Tél. 04 77 66 96 30
Port. 06 17 52 63 45

TRANSACTIONS - VENTES-
LOCATIONS - REGIE

LS Immobilier

SARL LUDOVIC
SOUCHON & CIE

6 Cours de la République
42300 ROANNE

Tel : 04 77 78 14 46 / 06 26 43 25 52

contact@souchonimmobilier.fr
www.souchonimmobilier.fr

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence Assainissement pour le compte de Roannais Agglomération

Vidange de votre installation d'assainissement non collectif

L'entretien de votre fosse est nécessaire pour éviter tout dysfonctionnement et prolonger la durée de vie de votre installation.
Une vidange est à prévoir en moyenne tous les 6 à 8 ans pour les fosses toutes eaux et tous les 1 à 2 ans pour les micro-stations (sauf cas particuliers).

Roannaise de l'Eau propose des tarifs de groupe attractifs, qui permettent de vous faire bénéficier d'une économie de 30 à 40% par rapport à une demande individuelle.

Les modalités
Si vous souhaitez bénéficier de ce service d'entretien, il vous suffit de retourner un bon de commande à Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération. Ce bon de commande, sur lequel vous pourrez consulter les conditions générales et les tarifs, est disponible :

- sur le site internet (www.roannaise-de-leau.fr, rubrique «Documents utiles») ;
- par demande téléphonique ou par mail au **04 26 24 93 50** ou contact@roannaise-de-leau.fr
- dans votre mairie ou au siège de Roannaise de l'Eau : 63 rue Jean Jaurès - 42300 ROANNE

Assurez-vous de la conformité de vos branchements en assainissement collectif

Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération, vous conseille sur vos branchements au réseau d'assainissement collectif afin de s'assurer de leur conformité et de la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales en partie privative.

Séparer les eaux usées des eaux pluviales protège l'environnement. En effet, si les eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées, celles-ci risquent de déborder. Les eaux usées, mélangées aux eaux pluviales, se retrouvent alors dans le milieu naturel sans avoir été traitées et vont donc le polluer.

De même, cela permet de **protéger le système collectif de traitement des eaux usées.** Car si les eaux pluviales se mélangent au réseau d'eaux usées, elles vont être acheminées jusqu'à une station d'épuration pour traitement. Le fait qu'elles rejoignent une station alourdit le volume d'eau à traiter inutilement. Cela peut en outre altérer la capacité de traitement de la station d'épuration. Or, les eaux pluviales ne sont pas polluées et peuvent rejoindre directement le milieu naturel sans traitement préalable.

Roannaise de l'Eau réalise régulièrement de contrôles de conformité de ces branchements, soit à votre demande, soit à sa propre initiative en cas notamment de dysfonctionnement du réseau collectif ou après chaque construction d'habitation.

Pour plus de renseignements, contactez Roannaise de l'Eau au 04.26.24.93.50 ou par mail : contact@roannaise-de-leau.fr. Vous pouvez aussi consulter le site internet www.roannaise-de-leau.fr, rubrique « Documents utiles »

Subventions en assainissement pour les particuliers

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne prévoit, sous certaines conditions (commune rurale par exemple), une aide financière pour **les particuliers qui réhabilitent leur dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire.**
La subvention représente 50% du coût des travaux (plafonné à 8 000 €TTC), soit une subvention maximale de 4 000 €TTC.

Cette mesure existe aussi pour **les particuliers qui mettent en conformité leur raccordement au réseau d'assainissement collectif.** La subvention, non plafonnée, représente 35% du coût des travaux.

Attention, dans les deux cas de figure, les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord de subvention.

Le particulier ne peut pas solliciter seul ces subventions auprès de l'Agence de l'Eau.
Toute demande doit être adressée auprès de Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération.

Pour plus de renseignements, contactez Roannaise de l'Eau au 04.26.24.93.50 ou par mail : contact@roannaise-de-leau.fr. Vous pouvez aussi directement télécharger le dossier de demande de subvention sur le site internet www.roannaise-de-leau.fr, rubrique « Documents utiles ».

KITs gratuits pour economiser l'EAU



Dans le cadre de sa politique de réduction des consommations énergétiques, Roannais Agglomération, en partenariat avec Objectif EcoEnergie, a décidé de distribuer gratuitement, des kits hydro économes à ses habitants.
Sur les communes qu'elle couvre, la Roannaise de l'Eau s'associe à Roannais Agglomération pour la distribution de ces kits.
L'objectif de distribution a été fixé à 5 000 kits par an.



En savoir plus : 04 26 24 93 39

Pourquoi installer Reduc'Eau© ?
Dans les logements, les consommations d'eau les plus importantes sont constatées dans la salle de bain et les toilettes (près de 60% de la consommation). Les kits sont constitués d'éléments permettant de limiter le débit en sortie tout en conservant un confort d'utilisation. Un kit installé doit permettre une réduction de la consommation d'eau de l'ordre de 15 à 20% par rapport à un logement non-équipé.

Comment bénéficier d'un kit Reduc'Eau© ?

- **soit en vous inscrivant sur le site de Roannais agglomération.**
- **soit en faisant la demande en mairie avant le vendredi 22 janvier 2016 dernier délai.**

Les kits seront retirés en février 2016

Dernière campagne d'inscription et de retrait des kits.

Chaque kit comprend :

- 2 aérateurs de débit de 6l / min
- 1 douchette hydro économe de 10l / min
- 1 stop pub
- 1 notice de montage
- 1 fiche conseils



DECLARATION DES RUCHERS

La possession de ruches pour l'exercice d'une profession ou pour une activité de loisirs exige la déclaration du nombre de ruches et de leur emplacement. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel français.

POUR QUI

Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises... propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisirs ou des fins professionnelles (production de miel, d'essaims, de reines, et d'autres produits de la ruche).



QUAND

Les déclarations 2015 sont closes depuis le 31 octobre 2015.

Conformément à une évolution de la réglementation européenne (règlements 2015/1366 et 2015/1368), la prochaine période de déclaration de ruches, au titre de l'année 2016, se tiendra entre le 1er septembre 2016 et le 31 décembre 2016.

Pour les apiculteurs devant présenter un récépissé de déclaration de ruches actualisé avant le 1er septembre 2016 (ex : aides FranceAgriMer, aides à l'installation, mesures agro-environnementales et climatiques, …), dans l'attente de la réouverture de Télérucher, il est possible de réaliser une déclaration par le formulaire CERFA 13995 de déclaration de détention et d'emplacement de ruchesformat html - 14.5 ko - 17/11/2015.

Le document rempli est à envoyer par mail à l'adresse : telerucher.dgal@agriculture.gouv.fr ou par courrier à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.
Un récépissé de déclaration de ruches est délivré en retour par mail de préférence ou par courrier.

En cas de difficulté, merci de contacter : telerucher.dgal@agriculture.gouv.fr

85, rue Mulsant
42300 ROANNE
Tél. 04 77 72 24 93
Fax 04 77 72 72 43

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Agences Hubert MONARD

Première association de consommateurs de France (140000 adhérents),

Informe en réalisant des **études** et **enquêtes** (Qualité sécurité, prix .... des biens et des services) publiées dans le mensuel du même nom.

Représente le consommateur dans la plupart des **commissions départementales** (Surendettement, Traitement des déchets, Aménagement commercial, Eau, Conciliation et Médiation Habitat ....)

Défend le consommateur :

Au plan national, **Groupe de pression** qui fait évoluer la législation, **actions en justice** dont litiges sériels

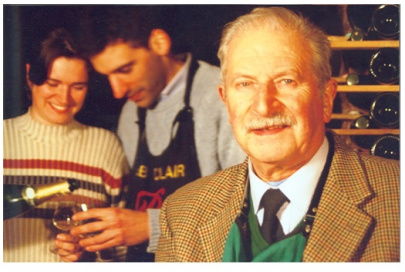
Au plan local, aide le consommateur à se défendre en cas de litige avec tout professionnel prestataire de service (artisan, commerçant, administration, profession libérale)
Si nécessaire, aide le consommateur à constituer son dossier pour saisir une commission, un conciliateur ou un médiateur, un tribunal.

L'Association Locale de la Loire avec ses 44 bénévoles vous invite à la rencontrer

- **Siège à Saint Etienne, 17 rue Brossard - Tél. 04 77 33 72 15.** Permanences le lundi de 17h30 à 19h30, les mardis et mercredis de 9h30 à 12h00, le jeudi de 14h30 à 17h00.
  Email : *contact@loire.ufcquechoisir.fr*
- **Antenne à Montbrison, Centre social, 13 place Pasteur –-** Permanences les 1er, 3e et 5e mercredis du mois de 18h00 à 20h00.et les 1er, 3e et 5e vendredis du mois de 9h00 à 11h00.
  Permanence Tél. 07 82 48 74 45 le vendredi de 10h00 à 12h00-
  Email : *ufcquechoisir.montbrison@gmail.com*
- **Antenne à Roanne, 27 rue de Clermont – Tél .09 61 65 95 40 –** Permanence tous les mercredis de 10h00 à 19h00, sans interruption.

La Passion du Charolais
MAISON GONIN
Boucherie - Charcuterie
Les Halles 42370 RENAISON
04 77 62 11 08

Depuis 1586 au vignoble
MAISON J.B. CLAIR
Fondée en 1896
AOC Côte Roannaise, Vin de Pays d'Urfé
Méthode Traditionnelle Brut et Demi-Sec
Route des Barrages
Le Chambon 42870 Renaison
04 77 64 40 01
06 66 04 69 81
claudineclair@yahoo.com
Visite gratuite des caves soûtées en Français, Anglais ou Italien
Dégustations gratuites pour les groupes de moins de 10 personnes



AMICALE BOULE LYONNAISE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

L'amicale a fêté ses 70 ans en juin 2015 et reste toujours très dynamique. Elle organise tous les vendredis après midi de très nombreuses rencontres amicales et maintient les liens de camaraderie et de fraternité entre les gens du village et même des villages alentours.
Elle est née le 8 juin 1945 à la Sous-Préfecture de Roanne, c'est une des plus anciennes associations du village.
Au calendrier 2015, 10 concours étaient programmés :
En avril le challenge annuel Maxime BESSON entre RIORGES et SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE
Le challenge Paul MATHIEU en juin - Concours à la mêlée en juillet - Concours 32 quadrettes vétérans challenge Marcel VIVIERE en août qui a connu un très gros succès puisque complet.





Challenge des Maires : 16 quadrettes contre nos amis de SAINT-ROMAIN-LE-PUY fin août. A signaler la victoire aux 3 premières places pour nos équipes.





But d'honneur en septembre sur la journée
Concours entre sociétaires mi octobre

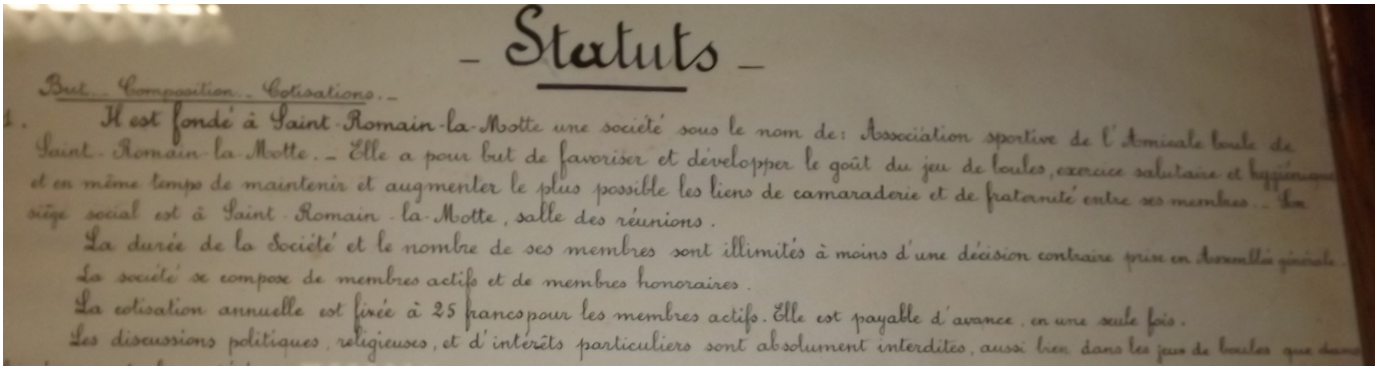
A noter le concours officiel 16 triplettes en juillet supprimé par manque de participants ainsi que le challenge LES SENS CIEL annulé par la gérante.

Nos équipes de licenciés ont participé à de très nombreux concours en quadrettes - doublettes - tête à tête (5 équipes au challenge de la Côte à CHANGY - Grand Prix de la ville de Roanne - Eliminatoires championnats France place de la Loire - Grand tournoi de Pentecôte à Bellecour LYON....etc)

En juin une initiation au jeu de boule Lyonnaise avait été mise en place pour les débutants : jeunes - moins jeunes - filles - femmes - garçons, par Bernard BESSEY mais ces entraînements n'ont pas connu un vif intérêt et ont été malheureusement stoppés.

Il est bon de rappeler que toute personne qui désirerait jouer sera la bienvenue au pont des Places.
Notons que les rencontres amicales du vendredi après midi restent toujours un centre d'intérêt pour les gens du village.

Rejoignez-nous nombreux, mais ne venez qu'avec votre bonne humeur, c'est la devise de la société.



- Statuts -

But - Composition - Cotisations -

Il est fondé à Saint-Romain-la-Motte une société sous le nom de: Association sportive de l'Amicale boule de Saint-Romain-la-Motte. - Elle a pour but de favoriser et développer le goût du jeu de boules, exercice salutaire et hygiénique et en même temps de maintenir et augmenter le plus possible les liens de camaraderie et de fraternité entre ses membres. - Son siège social est à Saint-Romain-la-Motte, salle des réunions.

La durée de la Société et le nombre de ses membres sont illimités à moins d'une décision contraire prise en Assemblé générale

La société se compose de membres actifs et de membres honoraires.

La cotisation annuelle est fixée à 25 francs pour les membres actifs. Elle est payable d'avance, en une seule fois.

Les discussions politiques, religieuses, et d'intérêts particuliers sont absolument interdites, aussi bien dans les jeux de boules que dans

Les statuts de l'association ont été rédigés manuscritement par M. OLLIER instituteur à SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE en 1945 et premier président de l'association.





CLUB AMITIE et GAIETE

Depuis sa création en 1977, les personnes qui atteignent l'âge de la retraite ou qui ont cessé leur activité professionnelle avant l'âge prévu peuvent nous rejoindre :
- tous les 15 jours le mardi à partir de 14 H 00 à la salle municipale. Ces rencontres permettent des échanges, de mieux se connaître et rompre la solitude par le biais de jeux de société ou à la pétanque si le temps le permet.
- les autres mardis, le club propose une section travaux manuels. Ce sont une dizaine de personnes qui se retrouvent même heure, même lieu, chacune et chacun faisant découvrir son savoir-faire.

Le club compte actuellement 60 adhérents. Quatre personnes sont venues nous rejoindre cette année ; faites de même, vous serez les bienvenus.



Depuis neuf ans, deux équipes de marcheurs indépendants du club sillonnent les chemins de notre commune tous les lundis matin avec un départ à 8 H 30 pour 8/10 km. Un autre groupe part à 9 H 30 pour 5/8 km. Le rassemblement se fait sur la place, vers le platane.



Le bureau :

Président	Lucien GRISARD
Vice-président	Gérard MIGNARD
Trésorière	Monique GRISARD
Trésorière-adjointe	Hélène DEAL
Secrétaire	Marcel BOUCHERY
Secrétaire-adjoint	Christian FAYARD

Membres du bureau : Maurice CHANELIERE, Marcel BERT, Henri DE LAVAL, Gérard FAYARD, Monique DESAUTEL, Josée MIGNARD, Marie-Thérèse PEURIERE, Géraldine LAZARDEU

Chaque année, un calendrier complet est établi pour les manifestations comprenant 4 repas, 2 concours de belote, la fête des mères et des pères, la fête des rois…..







A.S.S.R. BASKET

Nouvelle saison pour l'A.S.S.R !

Une co-présidence qui fonctionne !

Après un an d'alliance entre Jean KONEFAL et Grégory GUERIN, ceux-ci repartent pour une année de collaboration à la présidence du club.

Le bureau se compose également d'une vice-présidente fidèle au poste depuis plusieurs saisons (Christelle PAIRE), une nouvelle secrétaire (Alison RICARD), une trésorière plus qu'efficace (Denise DUCARD) ainsi qu'une correspondante presse (Chloé VERNAY). Il y a également des membres à différentes commissions comme la commission sportive ou la commission animation. En ce qui concerne la buvette, Jean-Claude CHANELIERE, Pascal MOSNIER et Pascal DUCARD sont présents chaque week-end pour le bon fonctionnement et ravitaillement de celle-ci.

De nouveaux membres se sont greffés à l'équipe du bureau cette année : Audrey MATHIEU (qui gère les plannings de permanence chaque week-end), Karine DALLERY (qui assure la suppléance en cas de besoin).

En ce qui concerne les plages horaires d'entraînement de la saison 2015-2016, chaque catégorie a un temps personnalisé :

- U7 : Mercredi 14h45-16h
- U9 M : Mercredi 13h30-14h45
- U9 F : Lundi 16h45-18h
- U11 M : Mercredi 16h-17h30
- U13 F : Vendredi 18h-19h15
- U15 M : Lundi 19h30-21h
- U15 F : Mercredi 17h30-19h
- U17 M : Jeudi 19h-20h45
- U17 F : Lundi 18h-19h30 et mercredi 19h-20h30
- EM1-EM2 : Vendredi 19h15-20h45
- EM3-EM4 - Anciens : Jeudi à 20h45
- EF1-EF2 : Vendredi à 20h45



Rappelons que le bilan de la saison 2014-2015 a été bon avec notamment les U17 masculins qui se sont inclinés en finale D1 après une saison bien maitrisée.Il en est de même pour l'EM2 qui clôture la saison par une montée en DM3.



De nouvelles recrues ont intégré le club cette année, en espérant réitérer et améliorer les résultats de la saison précédente.

Pour la partie animation, plusieurs soirées sont prévues en cette saison 2015-2016, notamment :
- 19 décembre 2015 : arbre de Noël
- 28 février 2016 : concours de belote
- 26 mars 2016 : tournoi jeunes U11, U13 et U15
- 4 juin 2016 : barbecue géant
- 29 octobre 2016 : 60e Anniversaire du Club

Ce dernier évènement se déroulera sur la journée avec a priori un défilé des équipes, un discours du président suivi d'un repas et d'une soirée dansante. De plus, nous vous réservons quelques surprises pour le moins étonnantes… Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour célébrer cet anniversaire !!!!

Pour bien terminer, venez nombreux pour suivre la saison de l'ASSR oú règne une bonne ambiance. Des soirées seront également de la partie !!

Pour plus d'informations sur le club, les équipes et les résultats, nous avons un site internet (géré et mis à jour par Bernard SAUTET) : pour cela , allez sur Google, tapez Association Sportive de SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE et cliquez sur le premier lien qui s'affiche (Wix).

TENNIS CLUB



Depuis début octobre, le tennis a repris ses activités.

Les cours ont repris pour:
- Les adultes le mardi à 20h15.
- Les jeunes le mardi de 18h15 à 20h15 et le samedi de 9h à 13h.

Cette année l'encadrement est assuré par un entraîneur titulaire du Brevet d'Etat.

Les entraînements Messieurs se pratiquent le mardi à 17h et les jeudis matin.
Les Dames se retrouvent le jeudi à 17h.
Les Championnats
L'équipe seniors plus termine ses rencontres mi novembre.
Les catégories jeunes 15/16 ans, filles et garçons, prennent la suite ainsi que les championnats individuels.

Si vous êtes intéressé(e) par le tennis, vous pouvez contacter un membre du bureau qui aura plaisir à vous renseigner.
Président : Jean Claude Dubanchet - tel 04 77 64 51 24
Trésorier : Stéphane Sautet - Tel 04 77 64 52 84
Responsable Jeunes : Françoise Bourboujas tel 09 80 71 04 46





C.S.C. MUSIQUE

FETE DE LA MUSIQUE



INFO : 06 08 41 58 90

Animation musicale C.S.C. Musique

VENDREDI 17 JUIN 2015

Depuis maintenant 5 ans, C.S.C. Musique développe (sous forme d'atelier) les duos, trios, groupes, etc… dans notre village et les alentours, ainsi qu'elle forme de nouveaux artistes.
Un vivier de musiciens est là !!!
Et nous faisons le nécessaire pour former ces jeunes talents en herbe qui seront les groupes de demain !

. INFO PLUS .

Road trip
(C.S.C. musique)

en concert

. 11 décembre PMU du Coteau

Degustation vin d'honneur

NEW

. 9 janvier la Framboisine "LA FABRIQUE" (face à Intermarché Riorges

CLASSE EN 5




118
218
118
218
218
118






HEINEKEN
WHISKY








manon
Laurine
Flavie

















La fête des classes s'est déroulée cette année le samedi 12 septembre sous la houlette de Périne BLONDEL et Clémentine BERTHELOT les 2 sympathiques et dynamiques co-présidentes de la bande des 20 ans.



Le début de matinée fut consacré aux photos puis à la messe suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts. Emmené par la fanfare de SAINT-GERMAIN-LESPINASSE, le défilé coloré, sous le thème de la publicité, s'est élancé dans les rues de SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. La pluie qui menaçait depuis le matin s'est invitée à la fin du défilé et les amis des classes en 4 durent servir le vin d'honneur sous des trombes d'eau.





Cela n'affecta nullement la bonne humeur des 117 convives qui prirent place pour déguster le succulent repas servi à la salle ERA. Notre traiteur Christophe GRISARD, une fois n'est pas coutume, ne se trouvait pas derrière les fourneaux mais au milieu de la joyeuse équipée des 50 ans !





Le traditionnel bal des classes clôtura cette belle journée au petit matin.



SOU DES ECOLES

Notre association a pour but de financer, à hauteur de ses moyens, les projets pédagogiques, les rencontres sportives et les sorties culturelles proposés par les enseignants afin de permettre à tous les élèves d'en bénéficier gratuitement.
But d'autant plus stimulant qu'il fait écho à la motivation et au dynamisme de l'équipe enseignante :

- Prix des Incorruptibles
- PEP (prix littéraire)
- Sorties au théâtre de Roanne
- Rencontres sportives
- Repas de Noël et spectacle
- Sorties au musée (Roanne, Lyon)
- Liaison école/collège de Renaison …



Les bénéfices de toutes nos différentes actions sont intégralement utilisés dans ce but.
Nous avons déjà organisé un vide-grenier en septembre (en partenariat avec le Club des Jeunes) ainsi qu'un loto en novembre, mais aussi une vente de chocolats et de papier cadeaux pour vos fêtes de fin d'année.
Parents, familles et St Romanais, vous étiez nombreux à répondre à ces invitations et nous vous en remercions chaleureusement.
Nous comptons sur votre soutien et votre participation pour nos manifestations et ventes à venir:

- Vendredi 5 février : fête de l'école avec tombola et vente de plats à emporter.
- Vendredi 20 mai : concours de pétanque
- Ventes au cours de l'année : brioches…

Nous remercions sincèrement la municipalité et ses équipes sans qui rien de tout cela ne serait possible ; leur disponibilité, leur aide financière et logistique dans la préparation des différentes manifestations nous sont essentielles.

L'assemblée générale du 8 octobre dernier a mobilisé de nombreux parents et nous avons accueilli avec joie 4 nouveaux membres. Après 5 années en tant que trésorière mais bien plus comme membre actif, Laëtitia DUPIN a présenté sa démission de l'association. Elisabeth ALBERT et Isabelle BARD ont démissionné du bureau mais reste membres actifs. Merci à elles pour leur implication, leur investissement et leur travail au sein du bureau.

Voici la nouvelle composition du bureau :
Présidente : Mme KRUSZYNSKI Maud
Secrétaire : Mme GALICHON Alexandra
Trésorière : Mme DALLERY Karine
Membres actifs : Mme ALBERT Elisabeth, Mme AZEMA Ghislaine, Mme BARD Isabelle, Mme DEVAUD Estelle, Mme FRAISE Béatrice, M. GROUILLER Jérôme, M. JASLEIRE Patrick, Mme OUACHEK Fatma, Mme POLLET Géraldine, Mme REYMOND Rym, M.THINON Ludovic, Mme VERNUSSE Clotilde



L'association du Sou des Ecoles est l'affaire de tous les parents, si vous souhaitez nous contacter ou nous rencontrer, nous sommes à votre écoute :

- soit par le biais de la boîte aux lettres située dans le hall de l'école
- soit par notre adresse mail : soudesecoles42640@gmail.com

Chers tous, votre soutien nous est précieux pour que perdure notre association et qu'aboutissent les projets des enseignants en faveur de nos enfants.
Merci pour eux.

UNION SPORTIVE FILERIN

Le maintien a été assuré pour les deux équipes seniors lors de la saison passée. Une nouvelle saison a débuté début septembre. A ce jour, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espoirs mais gageons que les joueurs sauront retrouver la confiance dans un avenir proche.
Pour cette nouvelle saison, l'USF comptera environ 220 licenciés répartis sur l'ensemble des catégories : deux équipes seniors, une équipe Loisirs et des équipes jeunes des catégories U7 à U17.
Le club poursuit sa politique de formation des jeunes grâce à des éducateurs diplômés et du matériel spécifique permettant des entraînements ludiques.

Les manifestations du club pour la saison 2015-2016 :

Samedi 7 novembre : Soirée dansante à la salle ERA de Saint-Romain-La-Motte
Mardi 11 novembre : Concours de belote à la salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse
Samedi 12 décembre : Arbre de Noël à la salle municipale de Saint-Romain-La-Motte
Mardi 29 décembre : Futsal Catégorie U7-U9 Salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse
Vendredi 8 janvier 2016 : Futsal Seniors – Salle de sports d'Ambierle
Dimanche 10 janvier 2016 : Futsal U13-U15 – Salle de sports d'Ambierle
Samedi 20 février 2016 : Soirée choucroute à Ambierle
Samedi 30 avril 2016 : Concours de Pétanque à Saint-Romain-La-Motte
Samedi 11 juin 2016 : Tournoi Loisirs et Challenges « Chanavat - Moncorger - Loriod » à Saint-Germain-Lespinasse
Vendredi 17 juin 2016 : Tournoi Inter-Entreprises en nocturne à Saint-Germain-Lespinasse
Dimanche 26 juin 2015 : Assemblée Générale à 10h00 - Salle ERA de Saint-Romain-La-Motte


U 7

Composition du Bureau :

Président :	Jean Jacques PERROTON	06-68-64-54-27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE	06 86 25 39 82
Secrétaire :	Sylvie MEGNOT	06 72 35 31 37
Trésorier :	Philippe ODIN	06.21.41.13.99
	Emilie Thumerelle	

Responsable sportif général : Michaël VIAILLY 06-19-92-59-77

Vous retrouverez toutes les coordonnées des dirigeants et des éducateurs sur le site Internet du club : www.usfilerin.fr

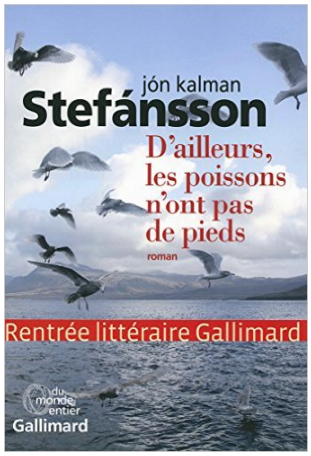
Les membres du bureau demeurent à l'écoute des enfants souhaitant pratiquer le football et des parents désirant s'impliquer dans la vie du club, n'hésitez pas à nous contacter.

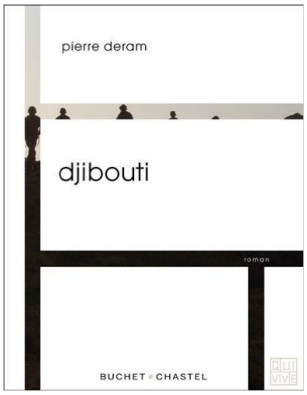

U 11


Groupe des seniors

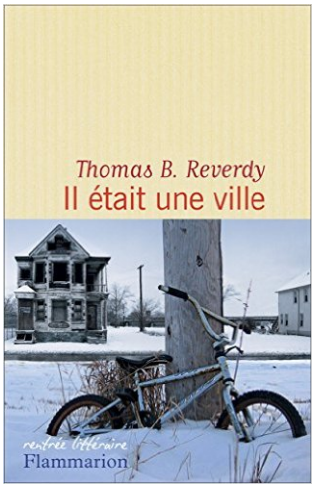
LES NOUVEAUX LIVRES

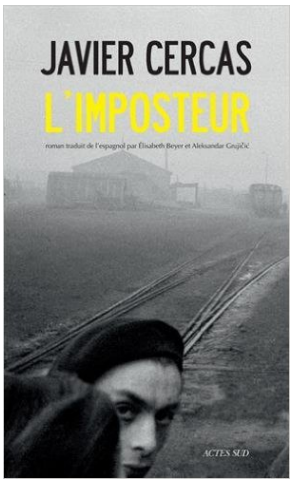


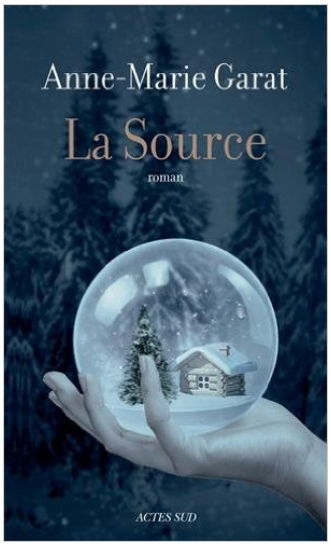




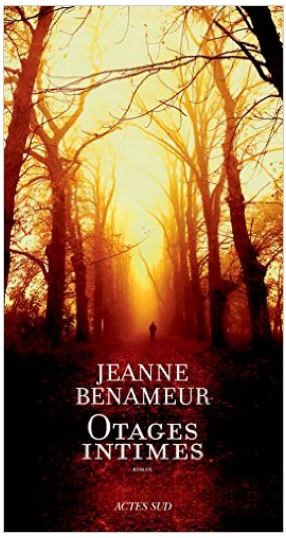




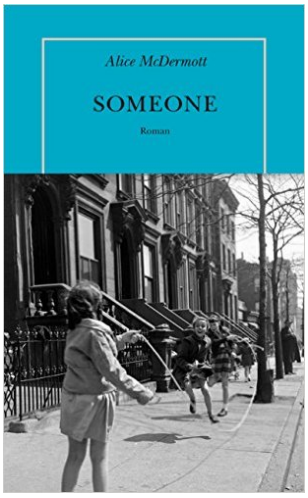




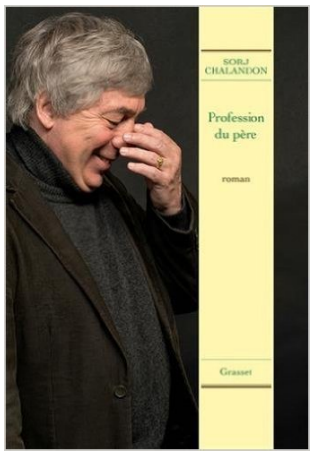




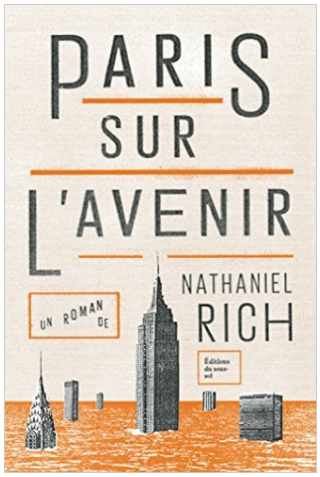


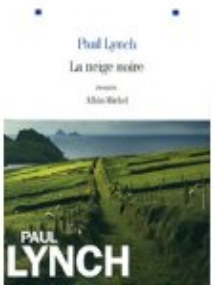


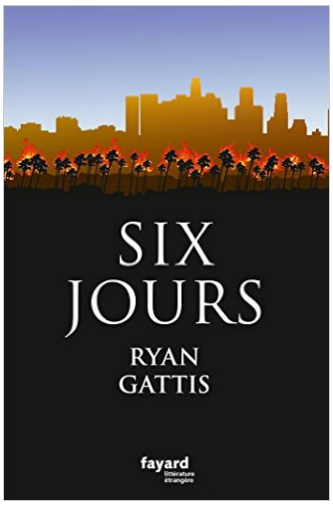












Remerciements :

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait don de livres à la Médiathèque.

Nouveautés :

Un rayon livres de poche a été mis en place.

Depuis quelques temps des CD audio peuvent être empruntés.

Manifestation :

Une vente de livres est organisée lors de la foire du 20 février 2016.

Une exposition sur le thème « La Ferme » aura lieu du mardi 2 février au samedi 20 février 2016 inclus, salle des sociétés à côté de la Médiathèque.

LES ARBRES DE NOEL DES ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE FILERIN

Samedi 12 décembre, le PERE NOEL était au rendez vous à la grande joie de tous, grands et petits. Comme d'habitude, il n'a oublié personne.







CLUB AMITIE ET GAIETE



Le 15 décembre, le club Amité et Gaieté s'est réuni pour le repas de Noël qui s'est déroulé dans une bonne ambiance.
Tous les participants sont attendus pour l'année prochaine





ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL MUNICIPAL



Le 4 décembre, l'amicale des conseillers a réuni le personnel de la Mairie pour fêter la fin de l'année au cours d'une soirée sympathique où la bonne humeur était présente. Rendez vous est donné pour l'année prochaine.

ECOLE



Cette année encore, le PERE NOEL a ravi les élèves qui l'attendaient avec impatience.







CENTRE DE LOISIRS





Le père Noël a rendu visite aux enfants dans son habit rouge mercredi 23 décembre pour la joie de tous.



BASKET



Même si la neige était absente ce samedi 19 décembre le père Noël était bien au rendez vous. Tous les enfants peuvent en témoigner pour leur plus grand bonheur.



DES SAINT ROMANAIS A L'HONNEUR



CLAUDE VINDRIER

Le 10 août 2015, la Municipalité de Renaison a honoré les personnes déportées lors des évènements qui se sont déroulés en 1944. A cette occasion, M. VINDRIER a été médaillé.
Mais que s'était-il passé ?

M. VINDRIER nous raconte :

Le 9 août 1944, il y avait la batteuse chez M. et Mme CLERC dont la ferme était située près de la mairie de Renaison. Le travail allait bon train mais nous avons été interrompus par l'orage et nous avons dû reprendre notre tâche le lendemain.
Malheureusement, les travaux ont encore été stoppés. Mais cette fois c'était par les allemands qui ont demandé à tous les hommes âgés de 17 à 35 ans de se réunir sur la place du village.
Nous y sommes restés jusqu'au soir puis ils nous ont fait monter dans des camions pour nous emmener à la CROIX TREVINGT.



En chemin, il y a eu un contre ordre et nous nous sommes retrouvés à la caserne WERLE à ROANNE pendant deux jours avant d'être transférés à DIJON puis en ALLEMAGNE.
En cours de route, ils nous ont fait descendre du train et ont fusillé un jeune de notre groupe sans motif. Il s'appelait CHAMBONNIERE.
Je le revois encore avec ses épaisses lunettes et.... si jeune.
Tout au long de notre périple, nous n'avions aucune information, bien sûr.
A l'arrivée au camp de SOEST, ils nous ont regroupés dans un bâtiment en séparant les hommes, des femmes et des enfants. Après les formalités administratives, ils nous ont donné un bleu et un pardessus puis nous ont indiqué le travail à réaliser.
Et ça a duré 8 mois et demi..... Nous avions faim, le travail était dur et souvent inutile. Par exemple, le week end on creusait des tranchées d' 1m 20 qui n'ont jamais servi.
A Noël, nous avons eu le droit d'écrire 25 mots à nos familles. Elles n'ont jamais reçu nos courriers.
Enfin, les américains nous ont libérés et nous sommes partis sur les routes. Notre périple n'était pourtant pas terminé, nous avons encore dû nous cacher des SS.
Enfin, M. VINDRIER et ses compagnons ont pu rentrer chez eux et reprendre le cours de leur vie.



Nous avons passé un bon moment, son récit était passionnant et foisonnait de détails.

M. VINDRIER s'est marié en 1959 puis s'est installé à SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE en 1960. 5 enfants sont venus égayer son foyer.
A 89 ans, il a gardé bon pied bon oeil et il n'est pas rare de le rencontrer dans le village au volant de sa ZX bleue.
D'un abord courtois et amitieux, il est devenu une figure de SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE. C'est toujours avec plaisir que l'on peut échanger quelques mots avec lui. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

JACQUELINE MATHIEU



Le p'tit curieux a rencontré Jacqueline avant son départ en retraite. Elle a expliqué sa carrière avec quelques anecdotes marquantes :

" Le 1er janvier 1980, j'ai repris l'épicerie de Mme CHEVRIER qui était située, à l'époque, à la place de "Les Sens'Ciel". Puis en juin 1982, j'ai déménagé dans le local actuel qui offrait plus d'espace. Pour compléter mon activité, j'ai ouvert une cave à vins il y a une dizaine d'années.
Durant ces 35 années, mon commerce m'a demandé beaucoup de présence et les vacances ont été très limitées. Par exemple, lors de ma seconde grossesse, j'ai travaillé jusqu'au dernier jour puisque j'arrêtais le 30 avril pour accoucher le 1er mai.
Quelquefois, je gardais mon bébé sur place jusqu'au jour où ma fille a tellement gesticulé que le berceau s'est renversé, la basculant dans une cagette d'oranges.
Ma petite famille a toujours été présente à mes côtés, que ce soit Noël mon mari, ou les filles qui faisaient leurs devoirs dans l'arrière boutique.
J'ai toujours eu une clientèle fidèle et j'appréhende aujourd'hui d'être confrontée à l'absence de toutes ces relations sympathiques.
Le temps a passé bien vite et je veux profiter de ma retraite pour voyager."



Le p'tit curieux souhaite une excellente retraite bien méritée à Jacqueline et espère la rencontrer souvent au sein du village.

MAUD VERNAY



Maud VERNAY, "designer textile", travaille principalement le feutre.
Le feutre est une matière textile non-tissée née du travail de la laine. En frottant des fibres de laine enchevêtrées à l'eau chaude et savonneuse, le textile prend petit à petit forme. Le feutre devient hybride quand on le façonne avec des textiles essentiellement issus de matières naturelles.
Elle crée des objets textiles sans couture destinés à la mode (veste, chapeaux, étoles, chaussons, bijoux...).



Le p'tit curieux a rencontré une jeune femme passionnée dont la démarche est de proposer des articles de qualité réalisés à partir de matériaux rigoureusement sélectionnés. Elle fabrique des pièces uniques et faites sur mesure.
Son travail est reconnu puisqu'elle a obtenu le prix du jury lors des journées organisées en région Rhône-alpes par la CCI sur les métiers de la création.
Un site internet est en cours de création et un showroom devrait voir le jour en mars 2016. Vous souhaitez la contacter ? Ses coordonnées sont disponibles en page 7 du présent document.

DES SARCOPHAGES A SAINT ROMAIN

Un texte de 1277 nous apprend qu'un marché se tient dans le cimetière de ST-ROMAIN.
Il s'agit d'un litige sur les droits de Leyde, taxe que le seigneur prélevait sur les ventes, consistant généralement à récupérer les langues de porcs.
C'est d'ailleurs le seul marché rural qui soit attesté au13ème siècle dans la région.

Un autre cimetière, ... celui de Mareuil, existait à l'époque burgondo-franque.
Des sarcophages de pierre y furent découverts au 19ème siècle. Dans ces cercueils, on a découvert des personnages assis, ayant un vase entre les jambes selon une coutume d'origine païenne.
Quelques vestiges gaulois, des morceaux de poteries et des pièces de monnaie romaines ont été aussi découverts.
Vous pouvez en voir un au cimetière.



Le premier texte des archives communales conservées traite en 1808 de la réparation du mur de clôture du cimetière, côté Nord et couchant. On précise qu'il convient d'y établir un mur à pierre et à chaux, car la terre n'est pas propice au pisé et d'y faire une couverture de tuiles creuses. En 1819, c'est une autre partie du mur qui s'est écroulée, laissant "libre passage aux animaux qui tout récemment avaient presque déterré un corps". Comme dans chaque village jadis, ce cimetière était situé au-devant de l'église. Il s'étendait sur 1 107 m2, soit 41 m de long sur 27 m de large, est-il précisé dans le registre des délibérations en 1859.

Puis PASTEUR "inventa" les microbes ! On pensa en Haut-lieu qu'un cimetière en plein bourg pouvait exhaler des miasmes délétères. En 1883, le rapport d'un médecin du Conseil de l'Hygiène décida de son transfert. Aussi la proposition de Mlle DUCOING arriva-t-elle à point nommé. Elle laissait sa vigne de 30 ares contre 500 F, une concession perpétuelle et la promesse d'un mausolée à la mémoire de l'abbé GRANJON. Ce sera la grande croix centrale inaugurée en 1891 et toilettée récemment. Par les archives paroissiales, on sait que la bénédiction du lieu fut faite en octobre 1887 et que la première inhumation fut celle d'Antoinette CHERVIE épouse DARMET.

En 1894, le Conseil demande en préfecture la suppression de l'ancien cimetière " dont les exhumations sont à peu près terminées ". " A peu près ", elles le restèrent sans doute, puisqu'au printemps 1963, lors du creusement des tranchées pour l'adduction d'eau, on se souvient que fémurs et tibias ornaient curieusement les talus. A ce propos les enfants en sortant de l'école jouaient avec ces ossements. Il y a aussi des caves où il vaut mieux ne pas trop creuser... Car si l'on propose en 1894 que l'emplacement sera une place publique " où aucune fouille ne sera faite " (1), on décide quatre ans plus tard d'en vendre une partie pour la construction. Après quelques hésitations sur des problèmes d'alignements on veut " préserver l'importance des foires qui pourront avoir lieu ", la vente est passée en 1900.
Les acquéreurs sont les familles DUFFAUD, PEGON, PEYLET et RAQUIN. Se construiront les maisons qui font face au presbytère.

(1) Les murs seront rasés et les matériaux de démolition transportés sur les chemins ruraux. Le préfet, dans sa réponse, précisait, pour une nouvelle affectation du 1er lieu, l'interdiction d'y faire des fouilles avant dix ans révolus.

Le cimetière actuel a été agrandi par l'acquisition d'une parcelle contiguë en 1973.







Page jeux

Réponse au jeu (p'tit curieux juin 2015)

1 - Château de la Brosse : D1
2 - Château de Chamarande : B3
3 - Château de Mareuil : C3
4 - Château de la Motte : D4
5 - Château de la Raillère : E4
6 - Château de Haute Maison : F4
7 - Château de Vaux : B5

Sauriez-vous retrouver le nom des ouvrages de notre commune ? ...

Ouvrage n°1 : Mon premier est la femelle du chat
La pluie qui tombe est faite de mon deuxième
Mon troisième est entre les fesses et la nuque

Et mon tout est une construction destinée à entreposer l'eau

Ouvrage n°2 : Certains regrettent Lady "mon premier"...
Mon deuxième est le son "dur" de la lettre "G"
Il faut être mon troisième pour former une paire
Lorsque mon quatrième n'est pas dans les bois, on peut s'y promener
Mon cinquième peut être de lait ou définitive

Et mon tout est un ouvrage destiné à contenir les eaux

Ouvrage n°3 : Mon premier sert à cuire
Mon deuxième est utile au bûcheron
Mon troisième trouble le pastis

Et mon tout est une catégorie de four

Ouvrage n° 4 : Mon premier est une note de musique
Mon deuxième est le début de "gugusse"
On fait mon troisième quand on emmêle une ficelle

Et mon tout est une étendue d'eau

Ouvrage n°5 : Les voiles d'un bateau sont accrochées à mon premier
Mon deuxième est la première note de musique
On fait mon troisième quand on emmêle une ficelle

Et mon tout est la mère de Jésus

Ouvrage n°6 : Mon premier est le joli mois du muguet
Mon deuxième n'est plus vivant
On met les points sur mon troisième pour lever un malentendu
Mon quatrième abrite souvent les marchés
Mon cinquième est le participe passé de "devoir"
Mon sixième est un tout petit étang
On pratique mon septième lorsqu'on tire le lait des vaches

Et mon tout est un lieu sur lequel une croix a été élevée

Ouvrage n°7 : Mon premier n'est pas haut
Mon deuxième est le bruit du serpent
Mon troisième est la 17ème lettre de l'alphabet
Mon quatrième est un article défini masculin singulier

Et mon tout est un dispositif utilisé pour le pesage de véhicules.

Ouvrage n°8 : Mon premier abrite souvent les marchés
Mon deuxième est le son de la 20ème lettre de l'alphabet
Mon troisième trouble le pastis

Mon quatrième est un outil de jardin
Mon cinquième est un fleuve qui passe à l'Est de Strasbourg

Et mon tout abrite les marcheurs pour Compostelle

Ouvrage n°9 : Mon premier signifie "fermé"
On stocke les fûts de vin dans mon deuxième

Et mon tout est un élément d'une église, qui héberge une ou plusieurs cloches.

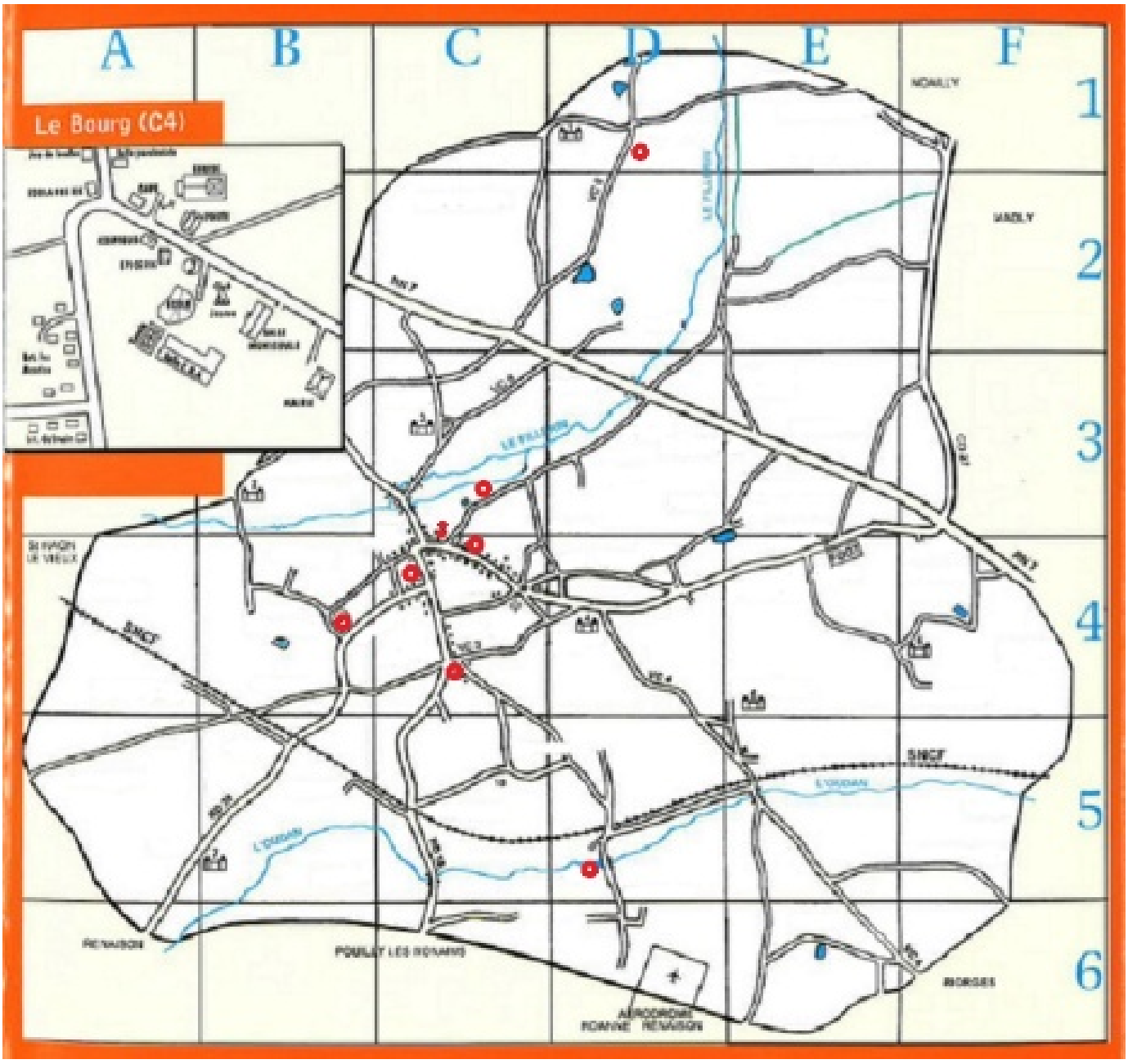
DEVINETTE



Savez-vous à quoi servait ce crochet situé à l'entrée du clocher ?

Page jeux

... Et situer ces ouvrages sur la carte ?



Imprimé par nos soins

